

## Nouveau tarif de transport 2007 – 2008 : une avancée pour GRTgaz

La nouvelle tarification de l'offre d'acheminement sur le réseau de transport de gaz naturel a été proposée par la CRE au gouvernement. Celle-ci comporte de réelles avancées favorables à l'ouverture du marché du gaz et permettra à GRTgaz de poursuivre sa politique d'investissements sur le réseau pour en accroître les capacités.

Ce projet de tarif se caractérise d'abord par un souci de simplification pour les acteurs du marché :

- Tout expéditeur ayant souscrit une capacité de regazéification dans un terminal méthanier disposera automatiquement de la capacité correspondante en entrée sur le réseau de transport, dans la limite des capacités du réseau. Cette offre permettra de contribuer au développement du marché spot de gaz naturel liquéfié.
- La mise en place d'une offre saisonnière aux points d'interface avec TIGF\* permettra d'harmoniser l'offre des deux opérateurs français de transport.
- Dès le 1er janvier 2008, la nouvelle tarification prévoit un prix unique de sortie du réseau principal quelle que soit la zone de sortie. Ce dispositif est source de simplification et de stabilisation du tarif.
- Une nouvelle offre, particulièrement adaptée aux besoins des centrales de production d'électricité à cycle combiné gaz, sera proposée aux nouveaux sites importants proches des points d'entrées du réseau.

De plus, l'ouverture du marché dans la partie du réseau desservie en gaz B, au Nord de la France, sera favorisée à travers la mise à disposition par GRTgaz d'un nouveau service permettant de convertir du gaz H en gaz B.

Ce nouveau tarif, qui s'appliquera à la période 2007 – 2008 en conservant les cinq zones d'équilibrage actuelles (quatre zones pour GRTgaz plus la zone TIGF), permettra à GRTgaz de poursuivre son objectif de fluidification du réseau afin de créer les conditions favorables à la concurrence sur le marché du gaz.

Ce tarif permet ainsi à GRTgaz de se préparer, en concertation avec ses clients, à la réduction, du nombre de zones d'équilibrage de quatre à deux zones qui est prévue pour 2009, date de la prochaine évolution tarifaire.

*\* Total Infrastructures Gaz France (TIGF) fait partie de Total*